

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

2^{ème} Conférence des directeurs des pêches de la CPS
(Nouméa, Nouvelle- Calédonie, 23–27 Juillet 2001)

Document d'information 2

Original: Français

SPC Library

05990
Bibliothèque CPS

Section Évaluation et gestion des ressources en milieu récifal

Division des Ressources marines
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Nouméa, Nouvelle-Calédonie



Section Évaluation et gestion des ressources en milieu récifal

Introduction

1. Anciennement programme d'évaluation des ressources côtières, la section a changé de nom en 1998 pour marquer les préoccupations plus spécifiquement liées aux pêcheries récifo-lagonaires qui sont étroitement liées aux conditions de vie des populations insulaires ; elles incluent les problèmes de sécurité alimentaire et de développement économique de proximité.
2. Le personnel de la section comprend cinq personnes : Pierre Labrosse (conseiller pour la gestion de la pêche en milieu récifal), Being Yeeting (spécialiste des pêches en milieu récifal), Ben Ponia (conseiller pour l'aquaculture rattaché temporairement à la section), Eric Clua (étudiant-chercheur en détachement) et un spécialiste en sciences sociales dont le recrutement est en cours.
3. Ses sources de financement dépendent étroitement des programmes qu'elle entreprend. Elles comprennent notamment la France, l'Australie, la Banque Asiatique de Développement, la Fondation Mac Arthur et l'Union Européenne.

Objectif

4. Fournir aux directeurs des services des pêches océaniques des informations sur la situation, les niveaux d'exploitation et les perspectives des ressources littorales de leur ressort, formuler des recommandations et aider ces services à définir et appliquer des mesures appropriées de gestion des pêches ou de l'écosystème.

Activités

Assistance technique

5. La section fournit les informations indispensables sur les ressources récifo-lagonaires qui présentent un intérêt pour la consommation locale et la commercialisation. Elle réalise des évaluations de potentiel d'exploitation et conseille les gestionnaires et décideurs dans la définition et la mise en œuvre des plans de gestion de la pêche récifale afin de préserver la sécurité alimentaire des communautés et de maintenir un équilibre durable entre la préservation des ressources et le développement économique. Elle participe au renforcement des capacités d'évaluation et de suivi des pêches en milieu récifal des services techniques des pays insulaires du Pacifique.

Recherche

6. La section met en œuvre des programmes et entreprend des recherches appliquées qui ont pour finalité de renforcer les connaissances sur les ressources et la gestion des ressources en milieu récifal, y compris les bases théoriques de leur évaluation.

Coordination

7. La section coordonne des initiatives régionales menées en partenariat avec d'autres institutions sur des sujets considérés comme prioritaires par les services des pêches océaniques.

Bilan des activités 1999–2001

8. Durant ces deux dernières années, les activités de la section ont été guidées par :
 - le respect des préoccupations des États membres évoquées lors de la première réunion des Directeurs des Services des Pêches, à savoir la réalisation d'activités concrètes et d'appui aux gestionnaires, décideurs et communautés ;
 - le souci de mettre en œuvre sur les cinq à six années à venir un ensemble de projets complémentaires les uns par rapport aux autres et articulés autour de la composante pêches récifales du projet à venir PROCFISH (anciennement SPRCARF) financé par l'Union Européenne.
9. Ces activités ont donc été marquées par un travail de conception, de rédaction et de mise en œuvre de projets. Elles concernent principalement l'acquisition et la diffusion de connaissances sur les ressources des pêcheries récifo-lagonaires en liaison avec leurs modes de gestion, auxquelles s'ajoutent des initiatives régionales plus spécifiques.

L'acquisition et la diffusion de connaissances sur les ressources et pêcheries récifo-lagonaires

DemEcoFish (Impacts de la démographie et de l'écologie dans les pêcheries côtières des îles du Pacifique)

10. Ce projet financé par la Fondation Mac Arthur (210.000 \$US) pour une durée de deux ans est en phase de démarrage. Il a pour objectif l'étude à Tonga et Fidji des relations entre le potentiel de ressources disponibles dans les écosystèmes récifaux (offre) et les prélèvements par la pêche en relation avec la croissance des populations insulaires (demande de la pêche de subsistance et de la pêche commerciale). Il prévoit également une phase de restitution de l'information auprès des communautés à des fins de gestion, notamment sous la forme d'indicateurs. Deux personnes travailleront spécifiquement sur ce projet, un étudiant-chercheur en détachement déjà en poste et un spécialiste en sciences sociales (recrutement en cours).

CoRéUs - Effets Ecosystémiques sur les Communautés Récifales et leurs Usages dans le Pacifique Insulaire

11. Il s'agit d'un projet d'Unité de Recherche de l'IRD conçu conjointement par l'IRD et la CPS et qui a récemment été approuvé par le Conseil Scientifique de cet institut. Il verra le jour officiellement en janvier 2002 pour une durée de quatre ans. Ses activités se situeront en amont de PROCFISH et de DemEcoFish qui en tireront les bénéfices. CoRéUs propose de mettre en place une approche comparative de plusieurs écosystèmes récifo-lagonaires, à partir d'un nombre limité mais contrasté d'îles représentatives, afin d'étudier la structure et l'organisation des communautés en fonction de l'exploitation halieutique. L'objectif est de cerner les facteurs qui expliquent la variabilité spatiale de la biodiversité, aux échelles locale (biotopes, facteurs naturels et anthropiques de l'environnement) et globale (biogéographie, type d'île, taille, société) et de mieux comprendre les processus écologiques qui gouvernent les ressources récifo-lagonaires et les espèces associées. Les pays et territoires concernés par le projet sont : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française, Wallis et Futuna, Fidji, Tonga auxquels il faut ajouter les autres pays concernés par le projet PROCFISH pour la deuxième étape de généralisation des méthodes d'investigation.

Renforcement de la gestion des pêches et de la biodiversité dans les pays ACP

12. Ce projet financé par l'Union Européenne (118.500 EUROS) et coordonné par l'ICLARM est arrivé à son terme au mois de juin 2001. Depuis 1998, la CPS assurait la coordination du nœud Pacifique. Son activité a été essentiellement axée sur la diffusion et la formation à l'utilisation de la base de connaissances FishBase ainsi que d'outils de traitement de données de pêche. Ce projet a notamment permis d'organiser au mois de mai 2001 à Nouméa un atelier de travail technique destiné à informer des spécialistes à ces outils. Une proposition de deuxième phase du projet devrait être soumise à l'Union Européenne pour financement.

Élaboration et/ou amélioration des méthodes et outils d'études "in situ" des pêcheries récifo-lagonaires

13. Ce volet vise à améliorer et à valider les méthodes d'évaluation des ressources et de la pêche de subsistance à l'échelle régionale. Il s'agit de les standardiser en partenariat avec les experts qui œuvrent sur ces thèmes, l'objectif étant de pouvoir obtenir des informations cohérentes qui permettent d'établir des comparaisons et des suivis. Enfin, le développement des capacités locales des services techniques des pays insulaires du Pacifique entre dans les priorités de ces actions.
14. Depuis plus de deux ans, des actions ponctuelles ont été réalisées ou sont en cours dans ce sens. Un premier cours de comptage visuel en plongée réalisé en l'an 2000 grâce au concours financier du Fonds de Coopération Culturel pour le Pacifique (France) a permis de former douze agents des services des pêches de la région à ces méthodes. Par ailleurs, un financement franco-australien a permis d'acquérir un système de caméras vidéo sous-marines.

15. Depuis le mois de juin 2001, les actions relatives à ce thème font l'objet d'un soutien financier de la France (78.000 \$US) sous l'égide d'un projet global intitulé "Élaboration et/ou amélioration des méthodes et outils d'études *"in situ"* des pêcheries récifo-lagonaires" qui comprend :
- la création d'une série sur les outils d'évaluation des ressources récifales. Son objectif est de promouvoir l'usage de méthodes standardisées au travers d'une description pratique de leur conditions de mise en œuvre. Le premier numéro traitera des comptages visuels en plongée. Sa publication est prévue pour les mois de juillet (version française) et septembre (version anglaise). Il est réalisé en partenariat avec l'IRD.
 - la réalisation d'un logiciel de saisie et de traitement des données issues de comptages visuels en plongée (RéacT) téléchargeable sur Internet représente le numéro un d'une série d'utilitaires. Ce produit est déjà en cours d'élaboration et devrait être disponible à partir du mois de juillet prochain en format "open source".
 - la conception d'un logiciel de comptages automatisé des poissons par imagerie électronique. Après finalisation de ce programme (dans un délai de deux ans), ce matériel transportable accompagné d'un technicien devrait être mis à disposition des pays qui en font la demande pour l'évaluation des ressources récifo-lagonaires.
 - la réalisation d'une synthèse méthodologique sur l'évaluation des captures de la pêche de subsistance qui devrait permettre de valider une approche généralisable aux pays et territoires insulaires du Pacifique.

Les initiatives régionales

Initiative régionale de gestion des poissons de récif commercialisés vivants

16. Le recrutement d'un spécialiste en 1998 a permis de mener des actions d'assistance techniques ponctuelles à la demande des pays mais aussi de formaliser cette initiative considérée comme prioritaire par les pays membres, et ce, au travers d'un accord de collaboration passé avec trois organisations : IMA (International of Marinelife Alliance), WRI (World Resources Institute) et TNC (The Nature Conservancy). Un financement de la Banque Asiatique de Développement (214.943 \$US) permet la réalisation par les partenaires sur l'année 2001 d'un ensemble de 13 actions ciblées et coordonnées par la CPS en étroite collaboration avec les pays insulaires concernés. Le concours financier du TNC a aussi contribué à renforcer cette initiative (55.000 \$US).
17. Pour les années à venir, la reconduction probable du financement de la BAD (pour les aspects opérationnels) et l'attribution de nouveaux financements par les Fondations Mac Arthur (déjà approuvé à hauteur de 300.000 \$US) et Packard permettront de sécuriser le fonctionnement de cette initiative pour les trois années à venir.

Stratégie régionale de développement de l'aquaculture

18. Les fonds subsidiaires octroyés par AusAID en 1999 ont permis de recruter un conseiller pour l'aquaculture qui s'est vu confié la tâche principale de formuler un projet qui devrait servir de point de départ à un futur programme régional d'aquaculture. Cette activité a été placée temporairement sous la houlette administrative de la section Évaluation et gestion des ressources en milieu récifal et sous la responsabilité directe du Directeur de la Division des Ressources Marines.

19. La rédaction de ce projet repose essentiellement sur les recommandations formulées lors de réunions antérieures consacrées à l'aquaculture. Elle s'appuie sur une collaboration régionale tripartite qui fait intervenir la CPS, l'ICLARM (Centre international pour la gestion des ressources bioaquatiques) et l'Université du Pacifique Sud. Les organisations régionales ont été consultées sur le rôle que la CPS est appelée à jouer en vue de sa coordination et dans la mise en place d'un réseau de travail. AusAid qui a marqué son intérêt pour le financement de cette initiative régionale. Compte tenu de l'état d'avancement du projet et des discussions, elle devrait voir le jour durant le troisième trimestre 2001. L'ACIAR pourrait aussi amené son concours pour le développement de la composante recherche du projet.
20. Dans le même temps, la section a traité d'autres questions relatives à l'aquaculture au fur et à mesure qu'elles se présentaient. Elle a régulièrement dispensé des conseils dans ce domaine, en réponse à des questions émanant du secteur public ou privé, dans la région ou au-delà. Elle a notamment apporté son assistance technique aux Iles Cook afin de faire face à une maladie qui a touché les huîtres perlières.

Actions futures

21. Les actions futures s'inscrivent dans la poursuite des activités menées depuis trois années. Elles seront fortement conditionnées par la mise en oeuvre fin 2001-début 2002, puis la réalisation sur cinq ans de la composante récifo-lagonaire du programme PROCFISH (anciennement SPRCARF) dont le financement a récemment été approuvé par l'Union Européenne (5,7 millions d'EUROS). Ce projet fournira aux responsables océaniques de la gestion des ressources halieutiques (gouvernements et collectivités) l'assistance nécessaire en matière d'information et leur communiquera des données pertinentes qui permettent des comparaisons sur l'état et les perspectives d'évolution des ressources récifales. Ces données devraient alimenter le processus d'élaboration de mesures de gestion des ressources récifales. Ce projet concerne les 8 pays ACP visés par le huitième FED et les PTOM français.
22. Les activités de la section seront aussi marquées par la stabilisation pour les trois ans à venir des initiatives régionales et notamment celle qui concerne l'aquaculture qui sera placée sous l'égide de la nouvelle section aquaculture. Il faut aussi noter le renforcement des partenariats déjà entamé avec notamment l'IRD et l'ICLARM. Cette dernière organisation ouvrira prochainement un bureau dans les locaux de la CPS qui abritera trois scientifiques dont la nature des activités de recherche concernera plus particulièrement l'aquaculture et les pêches récifales.
23. L'ensemble des activités projetées devraient permettre à la section de prendre un essor significatif dans les mois à venir avec un effectif qui pourrait atteindre quatorze personnes (aquaculture non prise en compte).